


#Avesnois2040 : une autre vie s'invente ici ! Habitants, vous êtes concernés !



**#Avesnois2040 :
rejoignez-nous !**

*Vous avez la chance d'habiter l'Avesnois, classé « Parc naturel régional », comme près de 60 autres territoires français (Vercors, Médoc, Montagne de Reims...), un label garant de la préservation des richesses naturelles et patrimoniales de territoires d'exception. En 2025, ce label est remis en jeu pour l'Avesnois. **A nous de le reconquérir pour les 15 prochaines années ! #Avesnois 2040 : rejoignez-nous pour relever le défi !***

Mais c'est quoi un Parc naturel régional ? C'est d'abord un territoire : le vôtre ! C'est aussi un projet partagé qui prône un développement économique et social fondé sur la préservation de la nature et des patrimoines naturels, culturels, gastronomiques... C'est enfin un contrat qui engage, pour 15 années, les communes, les communautés de communes, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France et l'État.

Et concrètement, ça sert à quoi ? A mener des actions concrètes ! A titre d'exemple, grâce au Parc, 131 km de haie ont été plantés ces 10 dernières années, 75% des haies sont préservés dans le cadre des documents d'urbanisme, 10% de la surface agricole est biologique, 1500 lieux de vente de produits locaux sont valorisés, 1000 km de sentiers de randonnées sont entretenus, 1830 oratoires, chapelles, kiosques, etc. sont protégés, 5000 enfants ont été sensibilisés au patrimoine fruitier... Convaincus ?

Mais quelle est votre place en tant qu'habitant ? Autant que ce nouveau projet pour le Parc naturel régional de l'Avesnois vous ressemble ! L'équipe du Parc vous propose plusieurs niveaux d'investissement, selon vos centres d'intérêt, vos disponibilités, votre niveau d'engagement...

=> **1^{er} niveau** : vous **souhaitez être informés** de la démarche de renouvellement du Parc de l'Avesnois. Abonnez-vous à notre journal, la Gazette du bocage, ainsi qu'à notre page Facebook. Envoyez-nous un message avec votre adresse postale sur contact@parc-naturel-avesnois.fr

=> **2^{ème} niveau** : vous souhaitez **donner votre avis, partager vos idées**. Allez sur notre site internet, parc-naturel-avesnois.fr, et répondez aux différents sondages qui seront proposés tout au long de la démarche.

=> **3^{ème} niveau** : vous **souhaitez participer activement à la construction** de ce nouveau projet de territoire, **posez votre candidature pour intégrer l'Atelier citoyen**. Créé pour l'occasion, cet Atelier citoyen sera constitué d'une quarantaine de citoyens volontaires. Il se réunira au moins une fois par mois courant 2023, pour bâtir des propositions qui seront soumises aux élus du territoire. RDV sur notre site internet, parc-naturel-avesnois.fr rubrique #AVESNOIS2040.